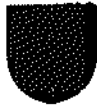


VILLE DE COLMAR

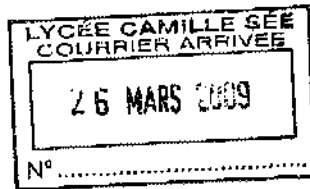
HAUT-RHIN



LE MAIRE

Direction de la Sécurité

Colmar, le 23 mars 2009



Monsieur Michel Schelcher - Beyer
Proviseur
Lycée Polyvalent Camille Sée
42, Avenue de l'Europe
68000 COLMAR

Monsieur le Proviseur,

Lors de la manifestation organisée à Colmar le 19 mars 2009, un groupe de lycéens relevant de votre établissement s'est distingué par son comportement et ses slogans contre la police et le gouvernement. L'itinéraire de la manifestation initialement prévu n'a pas été respecté. Par ailleurs une trentaine de lycéens s'est maintenu un certain temps Place de la Gare, malgré l'ordre de dispersion. Face à cette attitude, les services de police ont géré cette action en faisant preuve de patience, afin d'éviter que la situation ne dégénère. J'estime que ces dérives, qui m'ont interpellé, ne sont pas acceptables.

La collectivité ne peut rester indifférente à ces comportements qui ont dû vous interpellier de la même façon. Aussi, dois-je vous informer que la Ville de Colmar ne subventionnera plus les déplacements des groupes d'élèves du Lycée Camille Sée, pour la suite de l'année scolaire 2008 / 2009.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Proviseur, l'expression de mes salutations distinguées.



Gilbert MEYER